

Communauté d'Agglomération
GAP • TALLARD • DURANCE



LE MAG DE L'AGGLO

HIVER 2019/2020

10



LA TENDANCE BIO DE L'ARBORICULTURE DANS L'AGGLO

Barillonnette - Châteauneuf - Claret - Curbans - Esparron - Fouillouse - Gap - Jarjayes - Lardier et Valença
Lettret - La Freissinouse - La Saulce - Neffes - Pelleautier - Sigoyer - Tallard - Vitrolles



LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE GAP EN CHANTIER



L'avenue de la Gare sera élargie pour accueillir en son centre quatre quais pour les lignes régulières par autocars. Deux autres seront créés avenue des Alpes.

La création du pôle d'échanges multimodal de Gap a été lancée en septembre dernier par la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance. L'objectif est d'améliorer le service et la sécurité des usagers de façon à développer le recours aux transports collectifs et aux mobilités douces depuis un lieu central connecté à la gare SNCF.

D'ici le printemps, six quais destinés aux lignes régulières assurées par autocars vont être aménagés par l'Agglo. Un abri sécurisé pouvant accueillir 20 vélos sera installé sur place.

Parallèlement, la gare SNCF va être modernisée d'ici la fin 2020. Une dernière phase concernera la réfection et le réhaussement des quais et l'aménagement de la traversée des voies.

D'un montant total de 5,6 M€, le projet est financé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Union européenne (Feder), l'Agglomération Gap-Tallard-Durance, l'État, le Département et la SNCF.

LES MAIRES DE L'AGGLO MOBILISÉS CONTRE LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « EAU POTABLE »



Les maires de Pelleautier, Vitrolles, Claret et Sigoyer ont été reçus à Paris par le rapporteur du projet de loi, Bruno Questel.

En application de la loi NOTRe, la compétence Eau et assainissement devrait être obligatoirement exercée par les Communautés d'agglomération à partir du 1^{er} janvier 2020. La Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance y est opposée, souhaitant laisser la compétence de l'eau potable aux communes. Une motion en ce sens a été adoptée à l'unanimité le 17 juin dernier.

Le 8 octobre, une délégation de l'Agglo, composée des maires de Pelleautier (Christian Hubaud), Vitrolles (Philippe Biais), Claret (Frédéric Louche) et Sigoyer (Denis Dugelay), a été reçue à Paris par Bruno Questel, rapporteur du projet de loi Engagement et Proximité à l'Assemblée nationale. Ils ont expliqué les raisons de leur refus de ce transfert de compétence à l'intercommunalité, considérant que la liberté de choix doit être laissée aux territoires. La députée de la circonscription, Pascale Boyer, assistait à cette entrevue et a appuyé leur demande.

Le Parlement doit se prononcer définitivement sur la question avant la fin de l'année.

CHÂTEAUVIEUX : UN FOUR À PAIN EN PARTIE FINANCÉ PAR L'AGGLO

Un nouveau four à pain et à pizzas et barbecue communal a été inauguré, le 9 novembre, à Châteauneuf, par le maire, Jean-Baptiste Aillaud, et le président de la Communauté d'agglomération, Roger Didier, entourés de plusieurs élus du territoire et de la commune. Cet équipement a bénéficié d'un financement de l'Agglomération dans le cadre de son fonds de concours aux communes.

À Châteauneuf, d'autres aménagements ont été réalisés cette année avec le soutien de la Communauté d'agglomération : un escalier face à la mairie, des toilettes sèches et écologiques et l'enfouissement du tri sélectif et des ordures ménagères.



Le nouveau four à pain a été inauguré par le conseil municipal de Châteauneuf, en présence du président de la Communauté d'agglomération.

L'ARBORICULTURE, UNE RICHESSE DE NOTRE TERRITOIRE

Mangez des pommes ! Tout un chacun se rappelle de ce slogan détourné qui avait accompagné l'élection présidentielle de 1995 et qui est étroitement associé à Jacques Chirac, dont nous avons récemment dû déplorer la disparition.

Chez nous, ce slogan fait aussi écho à une réalité à la fois économique et paysagère. L'arboriculture est en effet une richesse de notre Agglomération. Cette filière de notre territoire produit entre 20 et 30% des pommes du Nord-Sistéron, ce qui n'est pas rien. Elle façonne aussi nos paysages, depuis Charance jusqu'au Val de Durance. Et nous sommes tous fiers de nos belles et bonnes pommes et poires, auxquelles l'ensoleillement et l'altitude donnent un goût sucré si particulier.

C'est une filière qui est exposée à des difficultés aussi bien climatiques, comme on a pu le voir avec les gelées de ce printemps, que sanitaires, en raison des attaques d'insectes ravageurs ou du feu bactérien, et économiques. La concurrence est bien souvent exacerbée, non seulement avec d'autres terroirs français, mais surtout avec des producteurs étrangers, européens ou non, qui ne sont pas soumis aux mêmes règles que nos arboriculteurs.

Nous nous devons de soutenir cette filière qui est une part importante de notre agriculture, et donc de la richesse de notre Agglomération. Elle sait adapter ses pratiques aux évolutions de notre société et à la demande des consommateurs de produits plus sains. De plus en plus d'arboriculteurs de l'Agglomération font ainsi le choix de l'agriculture biologique.

Alors, pour les fêtes de fin d'année, n'oubliez pas de mettre des pommes et des poires sur vos tables. Et veillez surtout aux étiquettes en privilégiant les circuits courts !

Je vous souhaite à toutes et tous de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Roger DIDIER

Président de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance



VOTRE AGGLO

SOMMAIRE

L'Agglo en bref	2
L'Agglo agriculture	4/5
L'arboriculture, une filière de goût dans l'Agglo	
L'Agglo mobilités	6
Un projet de voie cyclable	
L'Agglo en action	7
L'assainissement	
L'Agglo au quotidien	8/9
L'Agglo loisirs	10
Le 88 ^{ème} rallye Monte Carlo	
L'agenda de l'hiver	11



L'ARBORICULTURE, UNE FILIÈRE DE

L'arboriculture dans l'Agglo représente environ un quart de la production du Nord Sisteron. Cette filière de qualité se tourne de plus en plus vers l'agriculture biologique. Confrontés aux attaques de ravageurs et aux aléas climatiques, comme l'ont de nouveau montré les gelées du printemps, les arboriculteurs doivent aussi composer avec la concurrence européenne.



« Ce qui me plaît, c'est planter, former un arbre. Mais il faut toujours se battre ensuite pour vendre ses fruits correctement », explique Roland Cointe, arboriculteur à Neffes.

L'arboriculture est un élément important du paysage de l'Agglomération. Il n'est probablement pas une commune du territoire qui ne compte pas de vergers. Selon Eric Allard, référent arboriculture à la chambre d'agriculture, les exploitants de l'Agglo produisent entre 20 et 30% des pommes et poires du Nord-Sisteron selon les années.

En l'occurrence, 2019 ne restera pas dans les annales. La production a été fortement impactée par les gelées du printemps, même si les dégâts sont un peu moins importants qu'en 2017. « 20 % des frigos sont vides sur le Nord-Sisteron », constate Eric Allard.

À la Côte de Neffes, Roland Cointe a ramassé 140 tonnes de pommes contre 600 tonnes l'an dernier. En 2017, cela avait été pire : il avait perdu 90% de sa récolte. « J'arrive à un point où je ne sais plus trop quoi faire », avoue ce quinquagénaire, qui s'est installé en 1990. « Il y a seulement quatre ans, je ne me posais pas ces questions. Et encore, ce qui me sauve, c'est que j'ai beaucoup renouvelé mes vergers. Mais le marché a beaucoup évolué. Avant, nous avions aussi des débouchés sur l'Algérie, mais les importations ont été bloquées. Et le marché français est déjà saturé. »

Avec sa conversion en bio, Gilbert Léouffre dit avoir « laissé son métier pour une passion »

Tout près de lui, à la Côte de Pelleautier, Gilbert Léouffre est plus optimiste, même s'il a aussi subi les conséquences du gel de printemps. Installé depuis 1983, il a fait le choix de se convertir à la bio en 2014. « J'ai laissé mon métier pour une passion », n'hésite-t-il pas à dire au sujet de ce tournant. « J'étais déjà dans une agriculture très raisonnée. J'avais vraiment envie de passer à

autre chose. Les clients m'y incitaient aussi, mais je me suis quand même fait beaucoup de souci au début. »

Alors qu'il a désormais achevé sa conversion en bio, il affiche une large satisfaction. « Je n'ai pas fait ce choix pour des raisons économiques, mais j'ai quand même un bon résultat », avoue-t-il. « J'ai fidélisé beaucoup de clients et les prix ont augmenté, même si le rendement a baissé. » Il écoule environ 30% de sa production en direct, que ce soit sur l'exploitation (où il organise même un marché bio avec d'autres producteurs locaux le mercredi de 16h à 19h) ou via des AMAP notamment, et le reste par le biais de « Fruits & Compagnie », à Ventavon. Et si Gilbert Léouffre n'a pas échappé au gel, il veut croire que le recours aux teintures-mères de valériane et d'arnica (produites par le laboratoire Acanthis à Lardier-et-Valença) a limité les dégâts.



« Je prêche pour que le maximum de collègues passent en bio », indique Gilbert Léouffre (Pelleautier), qui communique volontiers sa passion pour cette manière de produire.

« Je prêche pour que le maximum de collègues passent en bio », dit-il. Il a même organisé une réunion en novembre à Gap avec des techniciens spécialistes de la biodynamie, une approche encore plus exigeante que l'agriculture biologique. « Cette façon de travailler me plaît beaucoup. On ne met plus de produits chimiques, plus de désherbants, les terres sont vivantes... On se fait vraiment plaisir, même si on travaille davantage au printemps »



GOÛT DANS L'AGGLO



Mais, attention, même s'il en parle avec passion, Gilbert Léouffre est aussi conscient que, « *le bio, ce n'est pas le monde des Bisounours. Quand il pleut, on n'a pas de marges de manœuvre, il faut agir en une heure ou deux. Il y a beaucoup de chose à faire manuellement, ce qui augmente la charge de travail.* »

Près de 30% des arboriculteurs en bio ou en conversion

Sur le territoire de l'Agglo, 25 à 30% des arboriculteurs sont bio ou en conversion, selon Eric Allard. « *Le bio n'est pas la porte de sortie à tout* », estime cependant le technicien de la chambre d'agriculture. « *Le marché évolue trop vite. Il demande une bonne qualité mais le prix ne suit pas, notamment du fait de la concurrence européenne.* » Eric Allard s'insurge aussi contre les critiques qui sont portées vis-à-vis de la filière et de ses pratiques en termes de traitements : « *Nous n'empoisonnons pas nos fruits ! Quand les plantes sont malades, agressées par des ravageurs et notamment de nouveaux ravageurs, nous utilisons des intrants issus de la nature pour les sauver. Nous utilisons plein de méthodes alternatives. Nous développons la lutte biologique même dans les exploitations éco-responsables.* »

Roland Cointe est aussi lassé par les réflexions qu'il peut entendre lorsqu'il doit recourir aux traitements phytosanitaires : « *Aujourd'hui, on fait l'indispensable. En phyto, je suis au minimum. Nous utilisons beaucoup d'autres techniques comme la pollinisation, la confusion sexuelle pour diminuer le nombre d'insectes nuisibles, on laisse pousser l'herbe dans les vergers pour conserver les auxiliaires qui s'attaquent aux ravageurs... Nous devons répondre aux chartes de qualité de la grande distribution et des vergers éco-responsables, notre production est garantie « zéro résidu de pesticides ».* Moi, ce qui me plaît, c'est la production, c'est planter, former un arbre. Mais il faut toujours se battre ensuite pour vendre ses fruits correctement. »

Poussé par la tendance et par Gilbert Léouffre, Roland Cointe se pose la question de la conversion au bio. « *Je m'intéresse beaucoup à la question, j'assiste aux réunions...* », explique-t-il. « *J'avais misé sur la golden, car c'est un produit joli et bon chez nous. Mais c'est une des plus dures à maintenir en bio.* » Il se laisse encore un peu de temps de réflexion. Il a jusqu'au mois d'août, avant la prochaine récolte, pour déclarer une éventuelle conversion...

35000 BOUTEILLES DE JUS DE FRUITS PRODUITES À LETTRET

Alexandre Dévoluy est arboriculteur en conversion bio à Lettret, où il produit jusqu'à 300 tonnes de pommes et poires (quand il ne subit pas le gel), ainsi que du raisin, sur son domaine de 13 ha. En 2012, à la suite d'un épisode de grêle qui avait provoqué de grosses pertes, il décide de se lancer dans le pressurage de pommes.

De 6000 bouteilles de jus de fruits la première année, sa production atteint désormais 35 000 bouteilles par an. Entre 5000 et 7000 bouteilles sont issues de ses propres pommes. Il propose huit jus différents, vendus dans des commerces à proximité, dans quelques stations de ski et même dans un hôtel parisien : « *Je fais des assemblages, comme pour le vin* », note-t-il. « *Je mélange différentes variétés de pommes ou je crée des recettes pomme-orange ou poire-citron.* »

Il travaille aussi pour une trentaine de clients réguliers en pressant leurs pommes ou leurs poires, y compris en bio puisque son atelier est certifié, en pasteurisant les jus et en les mettant en bouteilles. « *C'est un bon choix de diversification* », assure-t-il. « *Je m'y consacre trois*

mois chaque année, ce qui me permet de mieux m'en sortir les années difficiles. Car, en arboriculture, ce n'est pas évident de valoriser ses produits à leur juste prix. »



Producteur de fruits à Lettret, Alexandre Dévoluy a créé son atelier de pressurage de pommes et de poires afin de se diversifier.



QUEL TRACÉ ?

Le tracé sera affiné dans les prochains mois dans le cadre d'une concertation étroite avec les communes traversées notamment.

Depuis Gap, l'itinéraire longerait la RN 85 jusqu'à l'A51, puis la RD 1085 jusqu'au village de La Saulce. Une boucle serait réalisée pour desservir le village de Tallard et ses équipements entre l'aérodrome et le carrefour RN85/RD942.

À partir de La Saulce, le tracé emprunterait en itinéraire principal la voie longeant le canal EDF en rive droite de la Durance jusqu'à Vitrolles, et en itinéraire bis, la RD4 reliant Curbans à Claret en rive gauche de la Durance.

UN PROJET DE VOIE CYCLABLE POUR TRAVERSER L'AGGLO

Alors que Gap est déjà traversée par une voie piétonne et cyclable de Tokoro à La Tourronde, l'Agglomération souhaite se doter d'un itinéraire cyclable reliant Gap au sud de son territoire jusqu'à la Vallée de la Durance.

Pour des raisons à la fois économiques et touristiques, et plus généralement pour les déplacements du quotidien à l'heure du développement des mobilités douces, la création d'un itinéraire cyclable reliant le nord au sud du territoire est une volonté forte de la Communauté d'agglomération.

Pour l'heure, effectuer ce trajet à vélo demeure à la fois difficile et dangereux. De Gap à La Saulce, si les sportifs contournent la très fréquentée RN 85 (17 000 véhicules par jour) en empruntant de petites routes départementales, celles-ci s'avèrent parfois trop étroites et pentues pour les cyclistes amateurs. D'où la nécessité de créer une liaison cyclable continue, sécurisée et accessible à tous.

Au sud de La Saulce, les cyclistes peuvent aujourd'hui emprunter la voie longeant le canal EDF de la Durance qui descend en pente douce jusqu'à Vitrolles et au-delà. Une coupure existe cependant au niveau de la confluence de deux torrents, sur la commune de Vitrolles. Une passerelle pourrait être mise en place afin de rétablir la continuité cyclable. De même, de nombreux cyclistes empruntent également la rive gauche de la Durance, côté Alpes-de-Haute-Provence, qui représente une alternative à l'itinéraire principal avec une possibilité de bouclage au niveau de Claret. Afin de conserver cette possibilité dans le projet, un itinéraire bis sera proposé.

Une voie verte de 13 km entre Gap, Tallard et La Saulce

Les liaisons et connexions ainsi réalisées permettront aussi bien les déplacements des enfants à pied ou à vélo vers les établissements scolaires (entre La Saulce et le collège de Tallard notamment), que les déplacements des personnes vers les zones commerciales et de service.

D'une longueur de 38 km (26 km pour l'itinéraire principal et 12 km pour l'itinéraire bis en rive gauche de la Durance), cet itinéraire sera constitué de portions dédiées spécifiquement au vélo et d'autres en partage de chaussée, s'appuyant sur le réseau routier existant. La création d'une voie verte d'environ 13 km longeant la RN 85 entre Gap, Tallard et La Saulce en sera notamment l'un des éléments structurants.

La voie verte disposera d'une largeur de 2,50m minimum et sera revêtue d'enrobé. Plusieurs franchissements de torrents seront aménagés pour permettre d'établir la continuité du tracé et une réduction d'un éperon rocheux sera réalisée sur la commune de La Saulce.

Cet itinéraire cyclable entre Gap et la Vallée de la Durance constituera un chaînon de la future "Véloroute du Val de Durance" programmée dans le Schéma régional et qui traversera le département des Hautes-Alpes du nord au sud en passant par Gap.

Le coût des travaux est estimé à 4,3M€, avec des financements potentiels de l'Union européenne, de l'État et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



L'ASSAINISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance gère l'assainissement des eaux usées des 17 communes de son territoire. Cela représente 437 kilomètres de réseaux de collecte des eaux usées et 163 km pour les eaux pluviales. 17 stations d'épuration réparties sur le territoire en assurent le traitement.



La compétence assainissement a été transférée des communes à la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance au 1^{er} janvier 2018. L'assainissement comprend la collecte des eaux usées, leur transfert et leur traitement, ainsi que l'évacuation et la gestion des eaux pluviales. L'Agglo assure également la gestion de l'assainissement non collectif (SPANC), soit 1400 installations qui concernent environ 3200 habitants de secteurs éloignés des réseaux collectifs. Il faut également noter que les eaux usées de La Rochette et Rambaud, qui font partie de la Communauté de communes de Serre-Ponçon Val d'Avance, sont traitées par la station d'épuration intercommunale de Gap.

Le réseau public d'assainissement dessert les 17 communes de l'Agglo. Cela représente 437 kilomètres de réseaux de collecte des eaux usées et de 163 km pour les eaux pluviales. Ces réseaux sont régulièrement entretenus. En 2018, 675 mètres de réseaux ont été renouvelés et 1230 mètres supplémentaires ont été créés.

LES TRAVAUX EN 2019

- Tallard (Les Boulangeons) : réseau d'eaux usées
- Lardier-et-Valença (Les Allauds) : réseau d'eaux usées
- Gap (route des Prés, hameau de Chauvet) : extension réseaux d'eaux usées
- Gap (barreau de Patac, voie verte des berges de la Luye) : renouvellement des réseaux en accompagnement des travaux
- Gap (rue des Sagnières) : séparation des eaux pluviales
- Gap (rue des trois frères Dorche) : renouvellement eaux usées.

Le traitement des eaux usées est assuré par 17 stations d'épuration intercommunales, réparties sur l'ensemble du territoire. Deux d'entre elles vont faire l'objet d'une réhabilitation en 2020, celle de Curbans (village) et des Guérins (Sigoyer). Les filières de traitement sont entièrement biologiques.

Le service d'assainissement de la Communauté d'agglomération est partagé en deux entités d'exploitation. L'une, composée de 5 agents, est spécialisée dans la collecte des eaux, dont les actions préventives et curatives portent sur les réseaux. La seconde, composée de 7 agents, intervient sur les 17 stations d'épuration et les 13 postes de refoulement dispersés sur le territoire de l'Agglo.

L'objectif principal de ces deux entités est d'assurer 24h/24 la continuité du service public. Concernant les réseaux, la plupart des interventions répondent à des sollicitations d'usagers pour des problèmes de canalisations bouchées et de débordements sur le domaine public. La majorité des interventions réalisées par l'astreinte des stations d'épuration consiste à des réparations mécaniques et électriques sur les sites. Les rendements épuratoires permettent d'éliminer 90 à 95% de la pollution en moyenne.

L'ASSAINISSEMENT EN CHIFFRES

- Population estimée raccordée sur les 17 stations d'épuration : 46 825 habitants (INSEE 2016)
- Nombre d'abonnés assainissement réseaux de collecte : 27 165
- Longueur du réseau d'assainissement (séparatif + unitaire) : 457 km
- Longueur du réseau d'eaux pluviales : 163 km
- Nombre de déversoirs d'orage : 8
- Nombre de postes de refoulement : 14
- Volumes d'eau potable vendus en 2018 : 2 957 070 m³
- Volumes d'eaux usées collectés en 2018 : 4 611 624 m³ (soit 12 634 m³/jour)



Les réseaux font l'objet de travaux d'entretien réguliers et d'extension, comme ici route de Colombis à Gap.



Comme la plupart des stations d'épuration rurales de l'Agglo, celle des Faysses à Barillonnette fonctionne avec des filtres de roseaux.

LA NOUVELLE DÉCHETTERIE DE LA FLODANCHE BIENTÔT MISE EN SERVICE

L'Agglo va désormais disposer de trois déchetteries. À celles de Patac à Gap et des Piles à Tallard va venir s'ajouter une déchetterie à la Flodanche, sur la route de Briançon à Gap.



La déchetterie de la Flodanche, située près de Pont-Sarrazin, sera mise en service au premier trimestre 2020.

La Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance a lancé les travaux d'une troisième déchetterie le 2 septembre dernier. Celle-ci se situe sortie nord de Gap, dans le quartier de la Flodanche, en bordure de nationale, près de Pont-Sarrazin.

À ce jour, les travaux de terrassement de la voie d'accès du haut et du bas des 12 quais sont en train d'être achevés. Le bâtiment d'accueil dédié au gardien de la déchetterie et à l'accueil du public est en cours de construction. Les voies de circulation ont été pensées afin de faciliter le stationnement des véhicules équipés de remorques. Pour fluidifier la circulation, une entrée et une sortie distinctes vont être aménagées.

Les enrobés, la signalisation et le marquage au sol sont en cours de finition sous réserve d'aléas climatiques.

Dès le 1^{er} trimestre 2020, les usagers pourront donc bénéficier de 3 déchetteries : Patac, au Sud de Gap, les Piles, à Tallard, et d'ici peu la Flodanche, au nord-est de Gap. Leur situation géographique permet aux particuliers de déposer leurs déchets plus facilement et à moindre distance de leur domicile.

Pourront y être jetés toutes sortes de déchets : gazon, ferraille, électroménager, gravats, batteries, couettes...

Pour rappel, ces déchetteries ne sont ouvertes qu'aux habitants de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance.

LES DÉCHETS ACCUEILLIS À LA FLODANCHE

Voici la liste des déchets non-dangereux qui pourront être déposés à la déchetterie de la Flodanche : ferraille, cartons, pneus, bois en mélange, déchets d'éléments et d'ameublement, gravats, gazon, déchets verts broyés, déchets non recyclables, gros électroménager, écrans, petits appareils en mélange, huile végétale, verre, papier, emballages ménagers recyclables, couettes et oreillers, textiles.

Et les déchets dits « dangereux » suivants : électroménager froid, piles, néons, lampes, batteries, huiles de vidange.

Il est à noter que les déchets de soins à risques infectieux (DASRI) et les déchets dangereux des ménages (DDM), correspondant aux déchets type solvants, peintures, déchets toxiques, ne seront pas acceptés.

L'INSCRIPTION EST DÉSORMAIS OBLIGATOIRE DANS LES DÉCHETTERIES

Il est impératif, si vous ne l'avez pas encore fait, pour pouvoir utiliser les services de la déchetterie de Patac ou de celle de la Flodanche, de vous inscrire via le formulaire dédié à cet effet. Ce formulaire se trouve à l'accueil des déchetteries ou de la Direction de la gestion des déchets aux Services techniques, zone de la Justice à Gap, ou encore sur internet (www.gap-tallard-durance.fr/fr/lagglo-au-quotidien/dechets/dechetteries).

Vous y trouverez les renseignements et pièces justificatives à fournir. Les plaques d'immatriculation des véhicules du foyer seront ainsi enregistrées et cela vous permettra d'être reconnu à l'accès des déchetteries de Patac et de la Flodanche.



200 TONNES SUPPLÉMENTAIRES DE DÉCHETS RECYCLÉS DEPUIS UN AN

L'élargissement du tri à tous les emballages ménagers, depuis un an, est couronné de succès dans l'Agglo. Les tonnages collectés ont augmenté de près de 20% !

Depuis un an, les habitants de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, comme tous les Haut-Alpins, trient tous leurs emballages ménagers. En plus des bouteilles plastiques, cartonnets, briques alimentaires et boîtes de conserve, les barquettes plastiques, films plastiques, pots de yaourts, capsules métalliques de café et papier d'aluminium sont acceptés dans les bacs jaunes.

Et, dans l'Agglo, ce changement est concluant ! En un an, vous avez changé vos habitudes et trié davantage de déchets grâce à la simplification des consignes. Désormais, tous les emballages ménagers sont destinés au bac jaune.

Les tonnages collectés dans les bacs, colonnes aériennes et conteneurs enterrés ont augmenté de 19,59% avec presque 200 tonnes supplémentaires par rapport à l'année précédente sur la même période. Ce sont autant de déchets qui ne sont pas partis en enfouissement mais qui ont pu être recyclés !

Ces emballages sont acheminés vers le centre de tri de Manosque pour y être triés en fonction de leur matière et conditionnés pour être évacués vers les usines de recyclage. Il est à noter que les repreneurs s'engagent à vendre les matières ainsi récupérées en France ou à proximité..

HUIT NOUVEAUX POINTS DE COLLECTE ENTERRÉS

La Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance poursuit l'aménagement de points de collecte de déchets semi-enterrés. Après les installations réalisées dans plusieurs communes de l'Agglo depuis le début de l'année, les dernières ont concerné Gap, depuis l'été dernier. Huit points ont été aménagés, avec 39 conteneurs semi-enterrés, pour un investissement de plus de 268 000 €.

Voici la liste des derniers points de collecte aménagés à Gap :

- Rue Piddington (6 conteneurs mis en service le 1^{er} août),
- Place du Champsaur (6 conteneurs depuis le 26 septembre),
- Romette / chemin des Boères (4 conteneurs depuis le 17 octobre),
- Route de Neffes / Sainte-Marthe (6 conteneurs depuis le 31 octobre),
- Rue du Serre de l'Aure (4 conteneurs supplémentaires depuis le 21 novembre),
- Chemin de la Brèche (1 conteneur depuis le 21 novembre),
- Hauteville (6 conteneurs dont la mise en service est prévue le 19 décembre),
- Chaudefeuille (6 conteneurs mis en service par l'ADSEA avec la participation de l'Agglo à compter du 19 décembre).



Les conteneurs semi-enterrés mis en place par l'Agglo (comme ici, rue Piddington à Gap cet été) participent à la facilitation du geste de tri.

ENCORE QUELQUES ERREURS DANS LE TRI

Des erreurs sont encore commises dans le tri des emballages. Rappelons que ceux-ci ne doivent pas être jetés dans des sacs fermés, ou imbriqués les uns dans les autres car le tri optique ne permet pas de les séparer correctement.

Un nouveau « Mémo tri » sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres des habitations de l'Agglo.



LE RALLYE MONTE-CARLO DE NOUVEAU DANS L'AGGLO EN JANVIER

Avec Gap en plaque tournante, le 88^{ème} rallye Monte-Carlo fera de nouveau la part belle au territoire de l'Agglomération du 22 au 26 janvier. Le 24 janvier, les concurrents disputeront à deux reprises une spéciale entre Curbans et Venterol.

Manche inaugurale du Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2020 (WRC), le 88^{ème} Rallye Monte-Carlo aura de nouveau Gap comme plaque tournante en janvier prochain.

Le mercredi 22 janvier, c'est la séance de mise au point (Shakedown) qui sera disputée de 16h à 20 heures sur le même parcours emprunté depuis 2017, à savoir la route de la Garde à Gap, ville partenaire de l'Automobile-Club de Monaco pour la 7^{ème} année consécutive.

Le départ officiel de l'épreuve sera donné le lendemain à 17h depuis la Place du Casino à Monaco. Cette première étape, exclusivement nocturne, comprendra deux épreuves spéciales chronométrées dans les Alpes-de-Haute-Provence et conduira les pilotes jusqu'à Gap en fin de soirée.



Curbans-Venterol au menu le 24 janvier

La deuxième journée de course sera la plus difficile du Rallye et se divisera en trois « spéciales » à disputer deux fois. Sur le territoire de l'Agglo, c'est entre Curbans et Venterol (20,10 km) que les hostilités débiteront. Cette variante de Curbans - Piégut, parcourue en 2019, sera disputée une première fois à 8h36 pour le 1^{er} passage et 13h53 pour le 2^e passage. Elle s'articulera avec deux autres spéciales, l'une inédite entre Saint-Clément-sur-Durance et Freissinières, et Avançon / Notre-Dame-du-Laus. Le samedi 25 janvier, deux boucles (Saint-Léger-les-Mélèzes / La Bâtie-Neuve et La Bréole / Selonnet) seront parcourues à deux reprises. Puis, après une ultime halte au parc d'assistance de Gap-Fontfreyne en fin d'après-midi, les concurrents encore en course rejoindront la Principauté de Monaco en début de soirée.

En conclusion de l'épreuve, dimanche 26 janvier, quatre chronos se dérouleront dans l'arrière-pays des Alpes-Maritimes, avant la remise des prix à Monaco.

Pour en savoir plus : www.acm.mc



VOTRE AGENDA

DÉCEMBRE

Samedi 7 au mardi 24 décembre – Gap

Marché de Noël place Jean Marcellin, place aux Herbes, place Saint Arnoux. De nombreuses animations pour petits et grands, feu solidaire, présence du Père Noël.

Tout le programme : Office de tourisme de Gap Tallard Vallées 04 92 52 56 56 ou www.gap-tallard-vallees.fr

Mercredi 11 décembre à 20h30 – Le Quattro – Gap

Concert de Marc Lavoine.

Billletterie de 30 à 35 €.

Renseignements : Le Quattro

04 92 53 25 04 ou www.lequattro.fr

Vendredi 13 décembre à 20h30 – Salle des Fêtes – Tallard

Pastorale des Santons de Provence, la magnifique histoire de la Nativité racontée en musique par Ange Boufarré. Spectacle interactif, tout public.

Renseignements : La Taïole 06 78 03 00 17 ou 04 92 54 28 52

Samedi 14 décembre à 17h30 – Tallard

Inauguration du chemin des crèches : 5^{ème} édition. Crèches réalisées par les particuliers et les commerçants. Vin chaud et pain d'épices. Chants par les Chœurs du Château. Le chemin des crèches restera en place jusqu'à l'Épiphanie, dimanche 5 janvier 2020. Gratuit.

Renseignements : La Taïole 06 78 03 00 17 ou 04 92 54 28 52

Samedi 14 et dimanche 15 décembre – Alp'Arena – Gap

Coupe régionale de patinage artistique. Gratuit.

Renseignements : Axel Gap 06 56 79 46 59

Dimanche 15 décembre à 16h30 –

Église des Cordeliers – Gap

Concert de Noël des Petits Chanteurs.

40 chanteurs entre 7 et 17 ans pour (re)découvrir les Noël d'antan. Entrée libre.

Renseignements :

Les petits-chanteurs des Hautes-Alpes / 04 92 51 03 79

Mardi 17 décembre de 10h à 11h –

Bibliothèque – Neffes

Les matinées Bouts de Choux, pour les 0/3 ans : 1 mardi matin par mois. Découverte de la lecture, des livres, des comptines, de la musique...

Renseignements : Bibliothèque de Neffes / 06 03 35 80 90

Mardi 17 décembre à 19h – Alp'Arena – Gap

"Le grand voyage sur glace", spectacle par Candeloro Show Company. Entrée : 25 €.

Renseignements : Le Quattro

04 92 53 25 04 ou www.lequattro.fr

Mercredi 18 décembre à 10h –

Médiathèque Michel Serres – Tallard

L'heure du conte de Noël avec Paul Cayrasso. Gratuit.

Renseignements : Mairie de Tallard

04 92 54 10 14 ou www.ville-tallard.fr

Jeudi 19 et vendredi 20 décembre à 20h30 –

Théâtre La passerelle – Gap

Kiss & Cry. Danse, théâtre & cinéma de Michèle Anne De Mey & Jaco Van Dormael. Spectacle totalement inédit ! Tarif de 15 à 30 €.

Renseignements : Théâtre La passerelle

04 92 52 52 52 ou www.theatre-la-passerelle.eu

Samedi 21 décembre à 13h30 – Salle polyvalente –

La Saulce

Journée multisports et animations ludiques pour toute la famille.

Renseignements : 06 73 12 22 45

Samedi 21 décembre à 10h30 –

Médiathèque Michel Serres – Tallard

Musique à la bib. Chants de Noël en collaboration avec l'École intercommunale de musique.

Renseignements :

Mairie de Tallard 04 92 54 10 14 ou www.ville-tallard.fr

Samedi 21 décembre à 18h30 – Salle polyvalente –

La Saulce

Concert de Noël de la chorale L'Eau Vive de la Saulce et de l'Harm

nie Municipale de Gap. Renseignements : Chorale L'Eau Vive / 06 20 50 61 99

Lundi 23 décembre à 18h – Rue Carnot – Gap

Parade féerique de Noël.

Costumes colorés, 31 figurants et artistes. Départ en haut de la rue Carnot, final place de la République. Tout public, gratuit.

Renseignements :

Office de tourisme Gap Tallard Vallées / 04 92 52 56 56

JANVIER

Mercredi 1^{er} janvier à 15h – Théâtre La passerelle – Gap

Spectacle du jour de l'an. Ciné concert « The Kid de Chaplin » et l'orchestre symphonique de la ville de Gap. Distribution des places le 26 décembre à 13h à La Passerelle. Le reste des places sera disponible à l'Office de tourisme à partir de 15h, gratuit.

Renseignements :

Office de tourisme Gap Tallard Vallées / 04 92 52 56 56

Mercredi 1^{er} janvier à 15h – Salle polyvalente –

La Saulce

Loto du Nouvel An des pompiers organisé par l'Amicale des

Sapeurs-Pompiers Caserne de Gandière.

Renseignements : Amicale des Sapeurs Pompiers de Gandière

06 08 37 38 85

Lundi 6 janvier – Gap

Café diab. Des cafés pour écouter et aider les diabétiques avec l'Association française des diabétiques 04/05. RDV chaque 1^{er} lundi du mois dès 16h au bar Le Verdun, bd de la libération. Des professionnels de la santé sont à l'écoute et là pour informer. Prochains rendez-vous les 3 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1^{er} juin et 6 juillet.

Association française des diabétiques Alpes du Sud

07 78 26 85 72

Vendredi 10 janvier à 20h30 –

Théâtre La passerelle – Gap

Al Atlal. La comédienne Nora Krief s'adresse à sa mère, fait ressurgir ses souvenirs : l'exil de ses parents tunisiens, son enfance, la voix nostalgique de la diva orientale Oum Kalsoum. Elle retrouve la langue arabe qu'elle a voulu oublier enfant, et se réconcilie avec un passé longtemps rejeté. Tarif : de 12 à 23 €.

Renseignements : Théâtre La passerelle

04 92 52 52 52 ou www.theatre-la-passerelle.eu

Vendredi 17 janvier à 20h – Le Quattro – Gap

Concert d'harmonie de la Garde Républicaine, composée de musiciens professionnels issus des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Paris et de Lyon. Tarif : de 25 à 30 €.

Renseignements : Le Quattro

04 92 53 25 04 ou www.lequattro.fr

Du lundi 20 au dimanche 26 janvier –

Parc de loisirs de Fontfreyne – Gap

88^{ème} Rallye Monte Carlo.

1^{ère} manche du Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2020 (WRC).

Reconnaitances du lundi 20 janvier au mercredi 22 janvier.

Mercredi 22 à 16h (Shakedown – 3,35 km) sur la Route de la Garde à Gap, ville partenaire pour la 7^{ème} année consécutive.

Jeudi 23 : départ officiel depuis Monaco. « Malijai / Puimichel » (ES 1 – 17,72 km – 20h38) et « Bayons / Bréziers » (ES 2 – 25,49 km – 22h26).

Vendredi 24 : « Curbans / Venterol » (ES 3/6 – 20,10 km – 8h36 / 13h53) puis l'inedite « Saint-Clément-sur-Durance / Freissinières » (ES 4/7 – 20,76 km – 9h54 / 15h11) et enfin « Avignon / Notre-Dame-du-Laus » (ES 5/8 – 20,59 km – 11h17 / 16h34).

Samedi 25 : « Saint-Léger-les-Mélèzes / La Bâtie-Neuve » (ES 9/11 – 16,87 km – 09h54 / 14h08) et « La Bréole / Selonnet » (ES 10/12 – 20,82 km – 11h12 / 15h26. Halte au parc d'assistance de Gap-Fontfreyne en fin d'après-midi, avant de rejoindre la Principauté de Monaco en début de soirée.

La remise des prix se déroulera, comme en 2019, sur le Quai Albert 1^{er} à partir de 15h dimanche 26 janvier. Accès libre.

Renseignements : Office de tourisme Gap Tallard Vallées

Dimanche 26 janvier à 15h – Le Quattro – Gap

Concert "Formidable Aznavour", interprété par Jules Grison. Des projections d'images et de vidéos en arrière scène pour rendre hommage à la carrière de Charles Aznavour. Tarifs : de 20 à 25 €.

Renseignements : Le Quattro

04 92 53 25 04 ou www.lequattro.fr

FÉVRIER/MARS

Dimanche 2 février à 13h30 – Salle polyvalente –

Tallard

Loto du club de football de Tallard.

Renseignements : ASF Tallard club foot

Dimanche 2 février – Le Quattro – Gap

Concert de chorales proposé par l'OMC de 15h à 17h au Quattro. Gratuit.

Distribution des billets à l'Office de tourisme une semaine avant le concert.

Samedi 8 et dimanche 9 février – Gap Bayard

Gap Bayard au Féminin.

Week-end bien-être et détente entre filles, autour du ski de fond et des activités nordiques. Venez découvrir de nouveaux ateliers et de nouvelles activités dans une ambiance chaleureuse et conviviale ! Ouvert à toutes sans modération. 35 € par personne (sans hébergement), à partir de 130 € (avec hébergement).

Renseignements :

04 92 52 56 56 ou sur www.la-gapencaise.com

Dimanche 9 février – CMCL – Gap

"Un dimanche pas comme les autres", jeux de l'esprit de 14h à 17h au CMCL. Gratuit.

Renseignements : Office de tourisme de Gap Tallard Vallées

04 92 52 56 56 ou www.gap-tallard-vallees.fr

Jeudi 13 février à 20h30 – Le Quattro – Gap

Nouveau One man show de Laurent Gerra « Sans Modération ». Tarifs de 55 à 62 €.

Billletterie à l'Office de tourisme à Gap et points de vente habituels et réseaux internet

Vendredi 21 février à 20h30 – Alp'Arena – Gap

Match de hockey – Derby Gap vs. Briançon dans le cadre de la Synergyl Ligue Magnus.

Renseignements : Les Rapaces de Gap

04 92 53 71 11 ou www.lesrapacesdegap.fr

Vendredi 21 février à 20h30 – Le Quattro – Gap

Concert de Bénabar. Tarifs : de 30 à 35 €.

Renseignements : Le Quattro

04 92 53 25 04 ou www.lequattro.fr

Mardi 25 février de 10h à 16h – Centre-ville – Gap

Carnaval des Alpes. Cette année le carnaval sera Manga !

10h au départ de l'esplanade de la Paix : Défilé pour les petits.

14h30 au départ de la place St Arnoux : Défilé pour les plus grands.

Atelier photos pour le concours de déguisement, atelier maquillage et déambulation. Gratuit.

Renseignements : Office de tourisme de Gap Tallard Vallées

04 92 52 56 56 ou www.gap-tallard-vallees.fr

Mercredi 4 mars à 18h – Théâtre La passerelle – Gap

Pick'O'Rama de Mamoot. Spectacle pour toute la famille à partir de 6 ans. Initiation au riff avec un concert de rock spécialement conçu pour les enfants ! Tarif de 6 à 23 €.

Renseignements : Théâtre La passerelle

04 92 52 52 52 ou www.theatre-la-passerelle.eu



Retrouvez toutes vos animations
dans l'agenda
sur www.gap-tallard-vallees.fr

AVEC LE SOUTIEN DE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**AVENIR
JEUNES 05**

l'Etudiant

FORUM de l'orientation, de l'autonomie et de la mobilité

SALON de l'Etudiant

**7 ET 8 FÉVRIER
GAP – LE QUATTRO**

Invitation gratuite sur letudiant.fr et sur avenirjeunes05.weebly.com



© BFM News

